



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

06/04/2020



République de Côte d'Ivoire



Union - Discipline - Travail

CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention



Se laver fréquemment les mains
avec de l'eau et du savon ou
utiliser un gel hydro-alcoolique.



Se couvrir la bouche et le
nez avec un mouchoir
pour tousser ou éternuer.



Eviter tout contact avec une personne
souffrant de fièvre, rhume et toux.



Bien cuire la viande
et les oeufs.



POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

 143 ou 101

OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 DU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1368

2

Fraternité-Matin

Nation

Lundi 6 avril 2020

Lutte contre le coronavirus

Le Pr Samba préconise le port du masque ou le confinement à domicile

Le directeur général de la Santé s'est exprimé hier, lors du point de presse journalier relatif à l'évolution de la maladie en Côte d'Ivoire.

La maladie à coronavirus se généralise à Abidjan. Toutes les communes de la capitale économique sont désormais touchées par la pandémie. Pour le directeur général de la Santé, le Pr Mamadou Samba, il est impératif et essentiel que chacun s'approprie les mesures barrières édictées par le gouvernement et les autorités sanitaires pour endiguer la propagation de la pathologie. Notamment le port du masque qui, à ses yeux, reste à ce jour un outil de prévention efficace. « Il faut porter le masque. Si vous ne l'avez pas, restez à la maison », a insisté le collaborateur du ministre Aka Aouélé hier, à la tribune du point de presse journalier relatif à la maladie à coronavirus dans



Mamadou Samba appelle au respect strict des mesures de protection. (PHOTO : HONORÉ BOSSON)

les locaux du ministère de la Sécurité et de la Protection civile au Plateau.

Pr Mamadou Samba a conseillé aux Abidjanais et aux populations de l'inté-

rieur du pays de limiter au strict minimum leurs déplacements. Il a fait savoir que de nombreuses actions sont en train d'être menées par les gouvernements pour faire barrage au coronavirus en Côte d'Ivoire. Des infrastructures d'accueil et de prise en charge des malades sont en construction. Certains sont achevés. Le plateau technique sanitaire a été renforcé de 500 lits. Le directeur général de la Santé a également annoncé que des partenaires, dont Ali Baba, ont fait don de matériels d'hygiène (masques, gants, blouses, etc.) à la Côte d'Ivoire. Ces équipements seront dispatchés dans les centres d'accueil des malades sur toute l'étendue du territoire national. Sur le volet des droits de

l'homme, la secrétaire d'État chargée des Droits de l'homme, Aimée Zebeyoux, a noté avec satisfaction que les mesures prises par le gouvernement ivoirien (État d'urgence et couvre-feu) sont conformes à la loi. Elles ont un fondement légal. Elles sont justifiées et proportionnées, d'autant plus que la Côte d'Ivoire est dans une situation exceptionnelle de crise sanitaire généralisée. Aimée Zebeyoux a reconnu quelques dérapages dans les premiers jours d'application du couvre-feu. Des impairs qui, selon elle, ont été progressivement corrigés. « Aujourd'hui, le nombre de personnes interpellées a fortement diminué », s'est-elle réjouie. Au nom du ministère de la Sécurité et de la Protection

civile, le commissaire Bleu Charlemagne a fait savoir que dans la nuit du 4 au 5 avril, 16 individus ont été interpellés pour violation du couvre-feu. 23 personnes ont été assistées, dont 19 pour des urgences sanitaires, trois pour dépannage de véhicules. Trois corps ont été enlevés et déposés à la morgue à Bouna, Azaguié et Abobo-Adjamé. Un individu a, par ailleurs, été appréhendé pour tentative de viol à Abobo. Du 24 mars à ce jour, ce sont 522 personnes qui ont été interpellées pour violation du couvre-feu, 76 engins ont été mis en fourrière, 23 corps ont été enlevés et 103 personnes ont été assistées.

GERMAIN GABO

La Banque populaire lance une caravane de solidarité

Le ministre de la Ville, François Albert Amichia et la secrétaire d'État chargée de l'Autonomisation de la femme, Myss Belmonde Dogo, se sont joints, le 3 avril, à la caravane de solidarité initiée par la Banque populaire de Côte d'Ivoire (Bpci) dans plusieurs communes d'Abidjan. L'initiative conduite par Issa Fadiga, Dg de la Bpci, a consisté à faire des dons de kits hygiéniques (seaux de lavage des mains avec supports d'installation, gels hydro-alcooliques, cache-nez, gants et solutions savonneuses) aux marchés de Belleville (Treichville), Marcor, Djé Konan, Koumassi et Adjamé (marché gourou). Mais également au commandement supérieur de la gendarmerie, au Plateau. Les cérémonies de remises de kits aux commerçants ont été abritées par les agences de la Bpci dans les différentes communes. À chacune des étapes, Issa Fadiga a souligné qu'il « s'agit de dons faits au gouvernement, suite à l'appel du Président de la République et du Premier ministre qui ont invité l'ensemble des forces vives de la nation à s'inscrire dans cet élan de solidarité qui per-

mettra de minimiser l'impact de la pandémie ». Le Dg de la Bpci a indiqué que le gouvernement fait déjà beaucoup pour briser la chaîne de contamination et qu'il revient à tous de prendre le relais pour mieux protéger les populations.

Respecter la distanciation ou fermer les marchés...

À Treichville, le ministre Albert Amichia et le député de la circonscription, Ami Toungara, ont invité les populations au strict respect des mesures prises par le gouvernement et les gestes barrières conseillés par les autorités sanitaires. Albert Amichia, également maire de la commune, a insisté sur « la nécessité pour les commerçants de respecter les directives prises dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus, afin qu'on n'arrive pas à une situation qui pourrait amener à la fermeture des marchés ». Présente aux étapes du marché Djé Konan de Koumassi, du commandement supérieur de la gendarmerie et du marché gourou d'Adjamé, la secrétaire d'État chargée de l'Autonomisation de la femme, Myss Belmonde Dogo, a rappelé cet attachement

du gouvernement à la discipline et au respect des normes sanitaires. « Nous savons tous que si le virus se répand, nous les femmes serions les premières victimes du fait de nos activités dans les marchés et nos conditions de travail », a-t-elle prévenu. Elle a aussi invité les femmes à s'organiser dans les marchés à l'instar de celles d'Adjamé qui ont entrepris de procéder par roulement de plusieurs vagues de vendeuses pour respecter la distanciation sociale exigée. Relativement au lavage des mains, Myss Belmonde Dogo a aussi rassuré les femmes : « Les savons que nous utilisons d'ordinaire font parfaitement l'affaire. Même si vous disposez du savon Kabakourou (caillou en Malinké), c'est suffisant pour vous laver les mains », a-t-elle expliqué. Les deux membres du gouvernement se sont félicités de l'acte citoyen de la Bpci qui « n'est pas à sa première initiative dans ce sens ». L'institution financière a mis 250 millions de FCfa à la disposition des femmes pour financer leurs activités, selon Myss Belmonde Dogo.

ABOUBAKAR BAMBA

Des millions de sacs poubelles aux Abidjanais



Anne Ouloto a marqué l'engagement du gouvernement à aider les ménages à un meilleur conditionnement de leurs ordures. (PHOTO : DR)

La 38e édition de l'opération nationale de salubrité publique dite "Grand ménage" a eu lieu samedi, avec en ligne de mire la lutte contre la maladie à coronavirus dont la Côte d'Ivoire compte désormais plus de cas positifs. La cérémonie solennelle de l'activité s'est déroulée à Cocody Angré Château. Elle a été marquée par la livraison officielle de deux containers de sacs poubelles aux équipes de l'Agence nationale de gestion des déchets (Anaged) et à des responsables d'organisations non gouvernementales, qui ont pour mission de les redistribuer aux ménages abidjanais, notamment les

plus modestes. La ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, a fait savoir que ce don du gouvernement ivoirien s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. « Avec cette maladie de nouveaux déchets ménagers (cache-nez, gants, serviettes hygiéniques, etc.) sont entrés dans nos habitudes. L'État de Côte d'Ivoire a donc décidé d'aider les populations à mieux conditionner leurs ordures avec cette vaste opération de distribution de sacs poubelles », a-t-elle indiqué. La ministre a appelé les bénévoles à investir toutes les communes de la métropole

abidjanaise conformément à leurs feuilles de route et à distribuer de manière efficiente les sacs poubelles aux populations cibles. « Ces outils de salubrité ne sont pas destinés à votre usage personnel. Mettez un point d'honneur à les remettre à qui de droit », a exhorté Anne Ouloto. Elle a profité de l'occasion pour offrir symboliquement des paquets de sacs poubelles à cinq familles du quartier. Elles a conseillé à ses hôtes de prendre des précautions et à s'approprier les mesures barrières recommandées pour se prémunir contre le coronavirus.

G. GABO

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OÙ ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

UNICEF

Lundi 6 avril 2020

Fraternité Matin

Nation

3

• Désinfection des véhicules et lieux publics Les équipes du District d'Abidjan sur tous les fronts, contre le coronavirus

Une véritable guerre contre le coronavirus. C'est ainsi qu'on pourrait qualifier l'action du District Autonome d'Abidjan. Joignant l'acte à la parole, le plan de riposte du District d'Abidjan contre la propagation de la pandémie, annoncé il y a seulement 24 heures, en présence des membres du gouvernement et des élus locaux, est entré dans sa phase d'exécution le 4 avril. Les 13 communes et la centaine de villages du District Autonome d'Abidjan sont visités par des équipes de désinfection.



Le District d'Abidjan a décidé de désinfecter les marchés et les véhicules de transport. (PHOTO : DR)

Véhicules de transport en commun, lieux de prière, marchés et autres lieux publics, tous sont soumis à l'épreuve des jets désinfectants des équipes d'atomiseurs et de pulvérisateurs. Pour garantir l'effectivité et la réussite de cette opération, les plus proches collaborateurs du gouverneur Beugré Mambé se sont mis à la tâche. Sur tous les sites visités, le message est le même. Les Ivoiriens sont invités à faire preuve de solidarité, de discipline pour freiner le cycle d'infection d'un virus face auquel l'humanité demeure encore impuissante. En visite de supervision dans les lieux de prière de

la commune de Treichville, le vice-gouverneur Yéo Klotioloma a tenu à féliciter les chefs religieux pour leur sens du civisme, en appliquant à la lettre les recommandations du gouvernement et pour l'accueil réservé aux équipes de désinfection dans les églises, mosquées et temples. « Traquons ce coronavirus jusque dans son dernier retranchement. Nous le pouvons et nous le devons. Certains sont en train de le réussir. Donc nous pouvons aussi le réussir », a fait savoir Yéo Klotioloma qui ajoute que l'opération a atteint sa vitesse de croisière.

Les vice-gouverneurs N'cho Kouao Vincent, Séa Jean Honoré, Mobio Samuel, Tié Bi Djé et le secrétaire général adjoint du Bureau, Cissé Habou Dramane, également sur le terrain, ont procédé à la supervision de l'opération dans les communes de Cocody, Marcory, Yopougon... s'adonnant par moments à des séances de sensibilisation. « Pour l'efficacité de cette opération, vous devez veiller au strict respect des recommandations du gouvernement pour ce qui concerne les mesures barrières et le nombre de passagers auto-

risés par type de véhicule », a rappelé le Sénateur Michel Coffi Benoit, secrétaire du bureau du conseil, aux transporteurs des 220 logements. Il faut noter que cette opération de désinfection (dans le transport de masse et les espaces publics) ne représente aucun danger pour la santé. Elle constitue l'une des quatre axes de la matrice d'action arrêtée par le Conseil du District Autonome d'Abidjan pour bloquer la propagation du covid 19 à Abidjan, la capitale économique, devenue aujourd'hui l'épicentre de la pandémie avec plus de 90% des personnes infectées.

Ce plan d'action comprend, entre autres, la remise de matériels sanitaires et de prévention aux structures de santé, aux communautés, aux mairies et à certains ministères, le don de vivres aux populations en situation difficile et aux institutions sociales avec ainsi que la remise de chèques, non sans oublier la dimension information-sensibilisation. Le coût total de l'opération est de 719 millions de francs Cfa ■

G. BONI
SOURCE : DIRCOM D.A.A

Les Chiffres 164 000 contaminés !

Plus de 164 000 contaminés par le coronavirus au 31 mars 2020. Sur un total mondial de 787 000. Les États-Unis sont, aujourd'hui, le pays le plus affecté par le Covid-19. Alors qu'il y a un mois, le pays de l'Onclé Sam n'en comptait que 15 ! C'est alarmant de savoir que la plus grande puissance économique, financière, nucléaire, militaire du monde est tourmentée par "ce petit machin". Et pourtant, ce pays a dompté la lune et la planète Mars ! Décidément, ce "petit machin" qu'est le coronavirus a mis la planète entière à ses pieds. Il a semé le désarroi et réduit au silence l'Europe entière. La France... confinée jusqu'à une date indéterminée, va perdre, selon des spécialistes, 3 points de son produit intérieur brut (Pib). L'Italie et l'Espagne qui ont dépassé, respectivement, la barre de 100 000 infectés dont 11 500 décédés et 87 000 contaminés, avec 7 700 morts, vont devoir affronter, à court et moyen terme, une récession économique. Idem pour plusieurs autres pays de l'Union européenne.

Et nos pays africains dans tout ça, avec le nombre de contaminés atteignant près de 5000 cas confirmés au 30 mars ? Aux soins de santé et aux économies... parfois fragiles, ils pourraient, dans bien des cas, s'effondrer davantage. Économiquement surtout. L'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Éthiopie et l'Égypte, des pays ayant des économies résilientes, vivent déjà les conséquences économiques de cette crise sanitaire. Au Nigeria, face aux difficultés budgétaires provoquées par la baisse du prix de pétrole, les hommes d'affaires se mobilisent face à la crise du Covid-19 pour appuyer leur gouvernement. Une dizaine de personnalités ont mis la main à la poche pour soutenir leur pays pendant cette crise, avec à leur tête le plus fortuné du continent, Aliko Dangote. Elles ont mobilisé plus de 23 milliards de nairas (plus de 64 millions de dollars, soit 38,4 milliards de FCfa) et du matériel d'une valeur de 2 milliards de nairas, équivalent à 3,34 milliards de FCfa.

De nombreux gouvernements africains ont débloqué des dizaines, voire des centaines de milliards de nos francs pour organiser la riposte contre la pandémie du Covid-19. Pour sa part, le gouvernement ivoirien a débloqué 95 milliards de FCfa en vue de la jouer. La Chine, point de départ de l'épidémie du coronavirus, vient de déclarer la fin de l'épidémie sur son territoire. Elle pourrait être la grande gagnante dans cette crise sanitaire. Son économie pourrait en sortir dopée. Et pour longtemps. Déjà, son industrie de production de matériels médicaux tourne à plein régime. Des commandes de masques et appareils respiratoires se multiplient. Elles viennent des États-Unis, de la France (un milliard de masques en cours de livraison), de l'Italie... de partout.

En attendant la mobilisation des fonds (plus de 2500 milliards de dollars) par la communauté internationale au profit de l'Afrique pour faire face au coronavirus, Jack Ma, le fondateur du site d'e-commerce chinois Alibaba, exprime, de façon subtile, la percée et le positionnement durable à venir de la Chine sur le continent noir. La première fortune de Chine, avec 40 milliards de dollars, a ouvert la caserne d'Alibaba pour l'Afrique en octroyant gracieusement "5,4 millions de masques médicaux et 1,08 million de tests de dépistage du Covid-19", le 22 mars dernier, "via un avion-cargo d'Ethiopian Airlines". Et ce, afin d'aider à lutter contre l'épidémie du Covid-19 qui s'étend en Afrique. Au total, "100 000 masques, 20 000 kits de dépistage et 1 000 combinaisons de protection" à chacune des 54 nations africaines. De quoi préparer le renforcement du partenariat gagnant-gagnant prôné entre la Chine et les pays africains. Avouons qu'à la fin de cette crise sanitaire, le retour sur investissement sera certain ■

HUE-BI GOORE

• Les producteurs d'anacarde de Botro sensibilisés, 300 tonnes de produits achetées

La lutte contre le coronavirus est, certes, sanitaire, mais elle est aussi économique. C'est dans cette optique qu'au-delà de la campagne de sensibilisation aux gestes barrières et aux mesures de prévention contre la pathologie qu'elle a entreprise à Botro, la Fédération des producteurs d'anacarde du département a mis un point d'honneur sur l'achat des stocks existants. En marge d'une cérémonie de sensibilisation de ses membres aux risques de la maladie à coronavirus, elle a procédé vendredi à l'achat de

300 tonnes d'anacarde. L'initiative, au dire de Rebecca Yao, conseillère du président de la Fédération des producteurs d'anacarde de Botro, « s'inscrit dans le cadre du plan de riposte économique au coronavirus annoncé par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly ». Elle a relevé que les stocks ont été enlevés au prix fixé par le gouvernement qui est de 400 Fcfa le kilogramme grâce à l'implication du ministre des Transports Amadou Koné, parrain de la fédération. « L'enjeu de cette action au bénéfice des paysans du département de

Botro et de ses sous-préfectures de Diabo et de Langui-bonou est de leur assurer des revenus qui leur permettent d'être dans de meilleures dispositions pour se soumettre aux mesures restrictives prises par le gouvernement en vue d'endiguer la pandémie », a soutenu Rebecca Yao. Soulignant que lutter contre la pauvreté des paysans, c'est aussi lutter contre la propagation du coronavirus en milieu rural. La représentante d'Amadou Koné a, par ailleurs, exhorté les habitants de Botro à adopter les gestes barrières

qui demeurent, à ce jour, le meilleur moyen de limiter la propagation du Covid-19. Elle a appelé les populations à se laver régulièrement les mains au savon, à utiliser une solution hydro-alcoolique, à tousser dans le coude, à jeter à la poubelle les mouchoirs à usage unique, à éviter les contacts physiques (salutations, embrassades), à observer une distance d'au moins un mètre et à éviter les rassemblements et les déplacements non indispensables ■

GERMAIN GABO
(INFO : FPAB)

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101

DU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

UNICEF

4

Fraternité Matin N ation

Lundi 6 avril 2020

• Dr Kroa Éhoulé, directeur coordonnateur du Programme national de promotion de la médecine traditionnelle

“ D’ici la fin du mois, les travaux pourront nous conduire à trouver des médicaments ”

Comment avez-vous apprécié la décision du gouvernement d’associer les praticiens de la médecine traditionnelle à la lutte contre le Covid-19 ?

C’est l’occasion de dire un grand merci, au nom de tous les praticiens de médecine traditionnelle, les spirituelles, les non-spirituelles, les phytothérapeutes, les djinantigui, les sonnan, les acoucheuses traditionnelles, les komian... au Président de la République de Côte d’Ivoire. A ces remerciements, nous associons le ministre de la Santé et de l’Hygiène publique pour cet appel. Ces praticiens de la médecine traditionnelle attendaient cela, et saluent la main tendue des autorités à sa juste valeur. Après la loi de 2015 et le code d’éthique et de la déontologie en 2017, c’est la première fois qu’ils sont interpellés à un haut niveau.

Comment vous organisez-vous pour jouer votre partition dans cette lutte ?

A la suite de l’appel du 23 mars du Président de la République, nous avons eu une réunion avec les présidents d’associations de médecine traditionnelle pour réfléchir ensemble au contenu de cet appel. Nous avons d’abord laissé des consignes fermes pour que ces tradipraticiens respectent déjà les mesures barrières édictées par le gouvernement. Nous avons profité de cette occasion pour les sensibiliser aux mesures de protection pour qu’à leur tour, ils puissent faire le relais à leurs membres. Le 27 mars, le ministre de la Santé, à travers son directeur de cabinet, Joseph Ackah, les a reçus à l’Institut national de santé publique où le directeur de cabinet a donné quelques orientations quant à notre contribution dans la lutte contre le Covid-19.

Quelles sont ces orientations ?

Deux axes ont été proposés. Le premier concerne la formation et la sensibilisation

des tradipraticiens quant aux mesures de prévention et une session d’explication de cette maladie. On les a situés sur la gravité de la maladie, ses symptômes. En tant que personnes de notoriété, ils devraient pouvoir relayer l’information dans leurs communautés (port de masque, distanciation d’au moins un mètre entre les personnes et appeler le numéro vert en cas de complication). Nous avons à cette occasion fait une formation avec le Pr. Issiaka Timbré de l’Institut national de l’hygiène publique. Ils reçoivent en moyenne, chacun, 2000 patients par an. Nous avons dans notre base de données 6500 praticiens de la médecine traditionnelle.

Le deuxième axe est que le ministre de la Santé, croyant au savoir-faire des praticiens de la médecine traditionnelle, a souhaité qu’ils apportent une contribution en proposant des recettes qui pourraient guérir les malades du covid-19.

Donc, ils ont également pris l’engagement de proposer des recettes. Et depuis le 27 mars, nous recevons beaucoup de recettes.

Et quelles sont les recettes proposées ?

Il y a trois types de recettes proposées par des praticiens de la médecine traditionnelle. Le premier groupe de médicaments provient de la consultation des mânes, par des songes, par des hommes de Dieu... Le deuxième groupe de médicaments est réservé au traitement de l’appareil respiratoire et d’autres produits pour les pathologies virales. La troisième catégorie de médicaments n’existe pas pratiquement, puisque ces médicaments devraient provenir des instituts de recherche. En Côte d’Ivoire, il n’existe pas d’institut de recherche dédié à la médecine traditionnelle.

Pour le premier groupe, il n’y a pas de test basique. Le deuxième groupe de médicaments est soumis à des tests.

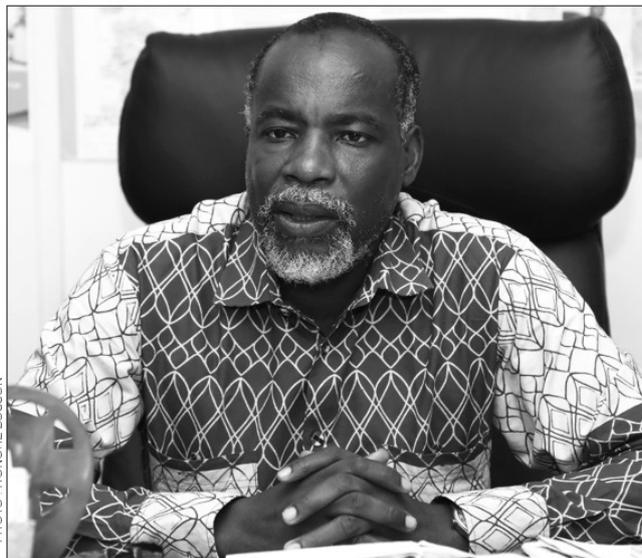


PHOTO : HONORE BOSSON

A la suite de la rencontre avec le directeur de cabinet du ministère de la Santé, le Pr. Armand Koffi des sciences pharmaceutiques et biologiques a été instruit pour faire le contrôle, ou l’analyse des médicaments proposés, afin que nous puissions les administrer à la population. Il s’agit également de standardiser les recettes et propositions des praticiens de la médecine traditionnelle. Les premiers lots de recettes ont été remis au Pr. Armand Koffi. Nous saluons la collaboration des praticiens de médecine traditionnelle. Ils respectent tous les critères de sélection.

Combien de temps faut-il pour avoir un médicament contre le coronavirus ?

D’ici la semaine prochaine, nous allons faire des propositions dans ce sens. On prend du temps pour analyser les recettes proposées. Sur l’ensemble du territoire, il n’y a qu’une dizaine d’unités de production. Si on

produit un premier lot, il faudrait pouvoir le reproduire à grande échelle. D’ici la fin du mois, les travaux pourront nous conduire à cela, à trouver des médicaments parce qu’il y a urgence. Certaines étapes seront abandonnées. Car le processus de fabrication du médicament indigène est long. Il y a un comité d’éthique qui supervise les travaux en accord avec le ministère de l’Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Vous parlez des spirituelles qui ont proposé également des recettes qui n’ont pas besoin de tests basiques, comment vous assurez-vous de l’efficacité de ces recettes « spirituelles » ?

80% de la population utilisent ces recettes traditionnelles. Les épidémies ont toujours existé. Quelles étaient les pratiques dans nos villages ? Lorsqu’un malheur arrive dans un village, il y a des personnes qui sont chargées de veiller

à la santé de la communauté et pour conjurer le mauvais sort. On vous dira, par exemple, qu’il faut prendre des bassines d’eau, y mettre du poivre et les déposer à l’entrée du village, où tout le monde viendra se laver avec cette eau préparée avec des plantes comme l’hysope, le basilic... C’est un peu notre gel hydro-alcoolique. Dans le cadre de cette pandémie, on a adopté le même système de prévention. Mais tout le monde ne croit pas en ces pratiques. Le champ thérapeutique est large. Vous avez la médecine prophétique, la médecine religieuse, la médecine traditionnelle africaine pure, etc. On est obligé d’en tenir compte. On a une foi qui nous dit ce qu’il faut faire. Ce sont des savoirs traditionnels qu’il faut protéger.

D’après les praticiens, si Dieu a créé cette situation, il peut donner une réponse. La deuxième catégorie de médicaments, ce sont ceux qui sont utilisés habituellement. Soit on propose une

prise en charge des symptômes, ou une prise en charge virale.

On a vu les Ivoiriens se ruier sur les feuilles de neem qui seraient la potion magique contre la pandémie. Qu’en est-il exactement ?

Il y a toute une confusion autour des feuilles de neem. Ce sont des plantes importées de l’Inde, on connaît leurs vertus. Le neem peut agir sur le système immunitaire, sur le diabète, l’hypertension artérielle, d’autres infections chroniques, etc. Son utilisation obéit tout de même à des critères, en termes de quantité par exemple. Vous pouvez voir que c’est contre-indiqué chez la femme enceinte. C’est dommage qu’on déshabille les arbres, qu’on crée un rapport avec la chloroquine qui est une molécule de synthèse, issue des plantes également. Il faut éviter l’automédication. La mauvaise utilisation d’un médicament peut être toxique pour l’organisme.

Comment trouver le meilleur tradipraticien et où classer ces créateurs dans les cars, les bateaux-bus... ?

Il y a beaucoup de marabouts. Demandez-leur leur carte de recensement. Ceux qui sont recensés et qui sont suivis connaissent et respectent les principes de base de la phytothérapie, ils maîtrisent les recettes. On a fait des études, il existe des textes basés sur leurs recettes. Jusque-là, nous n’avons pas encore eu de cas malheureux. Ces vendeurs dans les cars ne sont pas des tradipraticiens ; ce sont des démarcheurs. C’est pourquoi, nous avons demandé aux transporteurs de ne pas autoriser ces démarcheurs à bord de leurs véhicules. Nous avons entrepris des démarches dans certains ministères. Nous avons écrit au ministre en charge de la Santé, à des responsables des gares routières, à la Sotra... pour

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

UNICEF USAID

4

Fraternité-Matin Nation

Lundi 6 avril 2020

• Dr Kroa Éhoulé, directeur coordonnateur du Programme national de promotion de la médecine traditionnelle

“ D’ici la fin du mois, les travaux pourront nous conduire à trouver des médicaments ”

Comment avez-vous apprécié la décision du gouvernement d’associer les praticiens de la médecine traditionnelle à la lutte contre le Covid-19 ?

C’est l’occasion de dire un grand merci, au nom de tous les praticiens de médecine traditionnelle, les spirituelles, les non-spirituelles, les phytothérapeutes, les djinantigui, les sonnan, les accoucheuses traditionnelles, les komian..., au Président de la République de Côte d’Ivoire. A ces remerciements, nous associons le ministre de la Santé et de l’Hygiène publique pour cet appel. Ces praticiens de la médecine traditionnelle attendaient cela, et saluent la main tendue des autorités à sa juste valeur. Après la loi de 2015 et le code d’éthique et de la déontologie en 2017, c’est la première fois qu’ils sont interpellés à un haut niveau.

Comment vous organisez-vous pour jouer votre partition dans cette lutte ?

À la suite de l’appel du 23 mars du Président de la République, nous avons eu une réunion avec les présidents d’associations de médecine traditionnelle pour réfléchir ensemble au contenu de cet appel. Nous avons d’abord laissé des consignes fermes pour que ces tradipraticiens respectent déjà les mesures barrières édictées par le gouvernement. Nous avons profité de cette occasion pour les sensibiliser aux mesures de protection pour qu’à leur tour, ils puissent faire le relais à leurs membres. Le 27 mars, le ministre de la Santé, à travers son directeur de cabinet, Joseph Ackah, les a reçus à l’Institut national de santé publique où le directeur de cabinet a donné quelques orientations quant à notre contribution dans la lutte contre le Covid-19.

Quelles sont ces orientations ?

Deux axes ont été proposés. Le premier concerne la formation et la sensibilisation

des tradipraticiens quant aux mesures de prévention et une session d’explication de cette maladie. On les a situés sur la gravité de la maladie, ses symptômes. En tant que personnes de notoriété, ils devraient pouvoir relayer l’information dans leurs communautés (port de masque, distanciation d’au moins un mètre entre les personnes et appeler le numéro vert en cas de complication). Nous avons à cette occasion fait une formation avec le Pr. Issiaka Timbré de l’Institut national de l’hygiène publique. Ils reçoivent en moyenne, chacun, 2000 patients par an. Nous avons dans notre base de données 6500 praticiens de la médecine traditionnelle.

Le deuxième axe est que le ministre de la Santé, croyant au savoir-faire des praticiens de la médecine traditionnelle, a souhaité qu’ils apportent une contribution en proposant des recettes qui pourraient guérir les malades du covid-19.

Donc, ils ont également pris l’engagement de proposer des recettes. Et depuis le 27 mars, nous recevons beaucoup de recettes.

Et quelles sont les recettes proposées ?

Il y a trois types de recettes proposées par des praticiens de la médecine traditionnelle. Le premier groupe de médicaments provient de la consultation des mânes, par des songes, par des hommes de Dieu... Le deuxième groupe de médicaments est réservé au traitement de l’appareil respiratoire et d’autres produits pour les pathologies virales. La troisième catégorie de médicaments n’existe pas pratiquement, puisque ces médicaments devraient provenir des instituts de recherche. En Côte d’Ivoire, il n’existe pas d’institut de recherche dédié à la médecine traditionnelle.

Pour le premier groupe, il n’y a pas de test basique. Le deuxième groupe de médicaments est soumis à des tests.

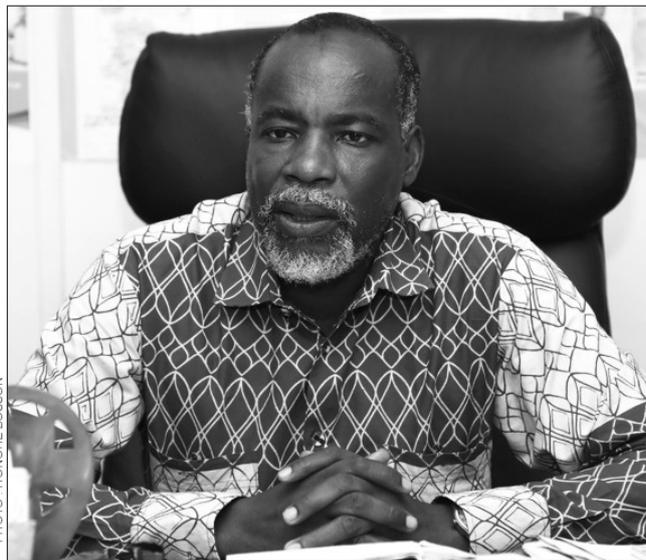


PHOTO: HONORE BOSSON

À la suite de la rencontre avec le directeur de cabinet du ministère de la Santé, le Pr. Armand Koffi des sciences pharmaceutiques et biologiques a été instruit pour faire le contrôle, ou l’analyse des médicaments proposés, afin que nous puissions les administrer à la population. Il s’agit également de standardiser les recettes et propositions des praticiens de la médecine traditionnelle. Les premiers lots de recettes ont été remis au Pr. Armand Koffi. Nous saluons la collaboration des praticiens de médecine traditionnelle. Ils respectent tous les critères de sélection.

Combien de temps faut-il pour avoir un médicament contre le coronavirus ?

D’ici la semaine prochaine, nous allons faire des propositions dans ce sens. On prend du temps pour analyser les recettes proposées. Sur l’ensemble du territoire, il n’y a qu’une dizaine d’unités de production. Si on

produit un premier lot, il faudrait pouvoir le reproduire à grande échelle. D’ici la fin du mois, les travaux pourront nous conduire à cela, à trouver des médicaments parce qu’il y a urgence. Certaines étapes seront abandonnées. Car le processus de fabrication du médicament indigène est long. Il y a un comité d’éthique qui supervise les travaux en accord avec le ministre de l’Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Vous parlez des spiritualistes qui ont proposé également des recettes qui n’ont pas besoin de tests basiques, comment vous assurez-vous de l’efficacité de ces recettes « spirituelles » ?

80% de la population utilisent ces recettes traditionnelles. Les épidémies ont toujours existé. Quelles étaient les pratiques dans nos villages ? Lorsqu’un malheur arrive dans un village, il y a des personnes qui sont chargées de veiller

à la santé de la communauté et pour conjurer le mauvais sort. On vous dira, par exemple, qu’il faut prendre des bassines d’eau, y mettre du poivre et les déposer à l’entrée du village, ou tout le monde viendra se laver avec cette eau préparée avec des plantes comme l’hysope, le basilic... C’est un peu notre gel hydro-alcoolique. Dans le cadre de cette pandémie, on a adopté le même système de prévention. Mais tout le monde ne croit pas en ces pratiques. Le champ thérapeutique est large. Vous avez la médecine prophétique, la médecine religieuse, la médecine traditionnelle africaine pure, etc. On est obligé d’en tenir compte. On a une foi qui nous dit ce qu’il faut faire. Ce sont des savoirs traditionnels qu’il faut protéger. D’après les praticiens, si Dieu a créé cette situation, il peut donner une réponse. La deuxième catégorie de médicaments, ce sont ceux qui sont utilisés habituellement. Soit on propose une

prise en charge des symptômes, ou une prise en charge virale.

On a vu les Ivoiriens se ruier sur les feuilles de neem qui seraient le potion magique contre la pandémie. Qu’en est-il exactement ?

Il y a toute une confusion autour des feuilles de neem. Ce sont des plantes importées de l’Inde, on connaît les vertus. Le neem peut agir sur le système immunitaire, sur le diabète, l’hypertension artérielle, d’autres infections chroniques, etc. Son utilisation obéit tout de même à des critères, en termes de quantité par exemple. Vous pouvez voir que c’est contre-indiqué chez la femme enceinte. C’est dommage qu’on dénigra les arbres, qu’on crée un rapport avec la chloroquine qui est une molécule de synthèse, issue des plantes également. Il faut éviter l’automédication. La mauvaise utilisation d’un médicament peut être toxique pour l’organisme.

Comment trouver le meilleur tradipraticien et où classer ces créateurs dans les cars, les bateaux-bus... ?

Il y a beaucoup de marabouts. Demandez-leur leur carte de recensement. Ceux qui sont recensés et qui sont suivis connaissent et respectent les principes de base de la phytothérapie, ils maîtrisent les recettes. On a fait des études, il existe des textes basés sur leurs recettes. Jusque-là, nous n’avons pas encore eu de cas malheureux. Ces vendeurs dans les cars ne sont pas des tradipraticiens ; ce sont des démarcheurs. C’est pourquoi, nous avons demandé aux transporteurs de ne pas autoriser ces démarcheurs à bord de leurs véhicules. Nous avons entrepris des démarches dans certains ministères. Nous avons écrit au ministre en charge de la Santé, à des responsables des gares routières, à la Sotra... pour

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les oeufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE 143 ou 101

OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

8

Fraternité-Matin

Nation

Lundi 6 avril 2020

• Raymonde Goudou Coffie à ses parents :

“ Dans la lutte contre le Covid-19, il n’y a pas de partis politiques ”

Les dons collectés par le Pr Mariatou Koné, ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté ont fait des heureux à Toumodi et Tiébissou.

Les populations démunies du Tchévy (Tiébissou) et celles de la cité de l'agouti (Toumodi) ont reçu, le 4 avril, leur part de vivres et d'équipements de lutte contre le Covid-19.

Cette double cérémonie de remise de dons a eu lieu respectivement au foyer polyvalent Haccandy Aka de Tiébissou le matin et à la sous-préfecture de Toumodi, le soir.

Il s'agit de vivres et d'équipements de protection collectés auprès de bonnes volontés, par le ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté.

Ces dons, composés de sacs de riz, de dispositifs de lavage des mains, de gels hydro-alcooliques, de gants, de masques et de savon, ont été remis par Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public, en présence du secrétaire d'Etat, Brice Kouassi; de la sénatrice Louise Adjoua N'Goh épouse Tamini, du président du Conseil régional du Bélier, Pascal Yéboué-Kouamé Kouassi; du député Assa Ouffoué et du maire de Tiébissou, N'Dri Germain.



La ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public.

A cette occasion, la ministre Raymonde Goudou Coffie a déploré les comportements des populations qui n'ont guère changé, en dépit de la menace de cette pandémie qui fait des ravages, tant en Côte d'Ivoire que dans le monde entier.

A titre d'exemple, elle a évoqué l'attitude de jeunes qu'elle a aperçus à trois sur la même moto, sans le moindre masque.

À Tiébissou, en présence des chefs de village venus nombreux à la cérémonie, tout comme à Toumodi, la ministre Raymonde Goudou a usé de sa riche expérience d'ancienne ministre de la Santé et qui a géré avec succès l'épidémie de l'Ebola, pour enseigner aux populations tout le circuit du mode de contamination. Depuis les gestes pour éviter la maladie,

les dispositions à prendre quand on sent les symptômes jusqu'aux numéros à appeler d'urgence pour une prise en charge rapide.

« Dans la lutte contre le Covid-19, il n'y a pas de partis politiques », a-t-elle tenu à préciser aux populations.

Après avoir exprimé son soutien et celui du gouvernement à tous ceux qui ont été contaminés, elle a engagé ses parents au strict respect des mesures édictées par le Président Alassane Ouattara. Puis, elle leur a demandé de sensibiliser d'autres personnes autour d'eux afin que toutes les vies soient préservées dans la région du Bélier. « Nous sommes ici parce que l'heure est grave. Le gouvernement a pris des mesures contraignantes, certes. Mais il faut les appliquer afin que la Côte d'Ivoire ne connaisse

pas les drames que nous voyons au quotidien à travers le monde », a-t-elle souligné. Puis de préciser qu'il s'agit de dons symboliques pour soulager un tant soit peu les personnes démunies. « L'objectif visé est de démontrer qu'en cette période difficile, le Président Alassane Ouattara et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly ne vous ont pas oubliés », a poursuivi Raymonde Goudou, avant de conclure: « Laissez les feuilles de Neem tranquille. Elles ne vont pas vous prémunir contre la maladie. Adoptez les mesures de l'Oms. Je vous en supplie, allez à l'hôpital dès que vous sentez les symptômes ».

Pour sa part, le secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement technique et de la For-

mation professionnelle a expliqué aux populations que la Côte d'Ivoire vit une situation inhabituelle depuis des mois. Tous les fondamentaux, a-t-il noté, vont mal, après des décennies d'efforts.

A cet effet, il a invité tous les fils du Bélier à conjuguer leurs efforts afin que la région n'enregistre aucun cas de Covid-19.

Au nom des cadres, des élus et des populations de la région du Bélier, Pascal Yéboué-Kouamé Kouassi, président du Conseil régional, a invité chacun à aller jusque dans les plus petits hameaux pour sensibiliser les parents. Il a, en outre, demandé aux chefs traditionnels d'intercéder auprès des mânes afin de conjurer ce mauvais sort.

Quant aux maires de Tiébissou, N'Dri Germain et de celui de Toumodi, Sialou, ils ont exprimé leur gratitude au Chef de l'Etat et au Premier ministre, pour ces dons.

Il convient de souligner qu'à Toumodi, la sénatrice Louise Adjoua N'Goh épouse Tamini a profité de l'occasion pour faire parler son cœur, en mettant à la disposition de l'hôpital et des forces de l'ordre, des vivres et des non vivres.

A savoir 500 cache-nez, 500 paires de gants, 15 seaux à robinet, 120 bidons de savon liquide, 100 paquets de mouchoir et 60 bidons de gel main de 300 ml.

Notons que les restauratrices et le Centre de formation des aveugles de Toumodi n'ont pas été oubliés dans la distribution de ces kits.

N'DRI CÉLESTIN

• Abinan offre des kits d'hygiène aux inspecteurs du travail



Le ministre Pascal Abinan a appelé ses collaborateurs à se protéger du coronavirus dans l'exercice de leur fonction. (PHOTOS : DR)

Le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale (Meps) est engagé aux côtés de ses agents qui, en cette période de crise sanitaire, sont en mission sur le terrain. C'est dans ce cadre que le premier responsable du département, Pascal Kouakou Abinan, a remis samedi aux inspecteurs du travail et aux médecins inspecteurs du travail, un lot de kits d'hygiène, composé, entre autres, de gels hydro alcooliques, de savons liquides, de récipients à robinet, de serviettes hygiéniques, de gants et de cache-nez.

La directrice générale du

Travail, Bintou Coulibaly, a relevé que cette cérémonie, organisée dans l'enceinte de l'inspection du travail de Yopougon, a pour objectif pour le Meps de répondre aux besoins en matériels hygiéniques de ses agents. Pascal Kouakou Abinan a fait savoir que cette remise symbolique s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre la maladie à coronavirus. « Nous avons le devoir d'amplifier dans nos administrations et dans nos familles respectives les mesures annoncées par le Premier ministre le 13 mars », a-t-il indiqué.

Il a ajouté que l'humanité

est en guerre contre la pathologie. « Nous devons prendre toute notre part dans ce combat et faire en sorte que ce fléau n'atteigne pas nos services », a conseillé le ministre. Il a recommandé aux inspecteurs du travail de s'assurer que les mesures de protection et les gestes barrières sont respectés dans les administrations et les entreprises. « Vous devez, vous aussi, être protégés pour mener cette mission. C'est le sens de cette activité. Soyez prudents et vigilants. Ensemble, nous allons buter le coronavirus hors de la Côte d'Ivoire », a conclu Kouakou Abinan.

GABO GERMAIN

COMMUNIQUE

La société RIMCO LOGISTIC SARL informe l'ensemble de ses clients ainsi que le public que Monsieur Malkoun Gérard Melhem, précédemment Directeur d'Exploitation à ladite société, ne fait plus partie de son personnel depuis le 14 février 2020.

En conséquence la société RIMCO LOGISTIC décline toute responsabilité pour les actes que pourrait poser celui-ci en son nom depuis cette date.

Elle rassure par ailleurs ses clients ainsi que le public qu'elle ne fait face à aucune difficulté quelconque pouvant justifier les rumeurs sur sa prétendue mise en faillite prochaine. Il s'agit d'une information diffamatoire faite à dessein et à laquelle elle donnera une suite judiciaire vis-à-vis de son auteur.

Pour avis le Gérant

Budget de l'État

Moussa Sanogo : « Une nouvelle priorisation des dépenses va s'imposer »

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat a visité des directions des Impôts et des Douanes, le 2 avril pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

La Direction de l'analyse des risques du renseignement et de la valeur (Darrv) des Douanes, et la Direction des grandes entreprises de l'administration fiscale fonctionnent bien. Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, a pu le constater le 2 avril, lors d'une visite de ces principales structures de mobilisation des recettes budgétaires. Dans un contexte marqué par une nouvelle priorisation des dépenses de l'Etat du fait de la crise sanitaire mondiale qui touche la Côte d'Ivoire, la visite de terrain de Moussa Sanogo avait pour objectifs de s'assurer que la Darrv a pris les dispositions idoines pour

garantir la célérité des opérations notamment pour les produits et opérateurs stratégiques, les opérations normales et les opérations à risques. Il voulait également s'assurer que les mesures prises par l'administration fiscale permettent, à la fois, d'assurer la continuité de l'Etat, notamment en mobilisant les ressources nécessaires à son fonctionnement et d'offrir la flexibilité voulue au secteur privé et à l'ensemble des contribuables pendant cette période de crise sanitaire. Le Premier ministre Amdou Gon Coulibaly a dévoilé un plan de riposte à la pandémie de la coronavirus de 1.700 milliards de F.Cfa. La mise en œuvre d'une part importante de ce programme relève du ministre



Moussa Sanogo a galvanisé les cadres des Douanes, lors de sa visite à la DARRV. (PHOTO: DR)

en charge du Budget. « Le ralentissement important des activités économiques va forcément avoir un effet sur le niveau de recettes que nous allons engranger. Cela amène aussi à revisiter nos priorités en termes de dépense. Aujourd'hui, la question principale est : qu'est-ce que nous faisons pour soutenir les populations les plus fra-

giles, pour renforcer notre système de santé? Une nouvelle priorisation des dépenses va s'imposer. La difficulté, c'est que nous allons devoir y faire face avec des ressources fiscales qui peuvent être un peu moindres. Il nous appartient d'être un peu plus imaginatifs pour lever des ressources complémentaires pour accompagner le

développement de l'Etat », a-t-il déclaré à la fin de la visite.

Au demeurant, Moussa Sanogo a dit faire confiance à « l'ingéniosité et la qualité des cadres » de l'administration pour atténuer le choc économique induit par les mesures de lutte contre le Covid-19.

DAVID YA

Petites et moyennes entreprises

Une plateforme des fédérations créée pour promouvoir le secteur

Les Fédérations des petites et moyennes entreprises ivoiriennes ont décidé de se regrouper au sein d'une seule entité : la Plateforme unique des Petites et moyennes entreprises de Côte d'Ivoire (Pu-Pmeci). Le 3 avril, à la Chambre de commerce et d'industrie, au Plateau, elles ont porté sur les fonts baptismaux cette faitière par la signature d'un protocole. Ainsi, onze présidents de Fédération, entre autres, la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (Fipme) ; la Confédération générale des petites et moyennes entreprises de Côte d'Ivoire (Cgpmc-Ci) ; la Fédération nationale de l'in-

dustrie touristique de Côte d'Ivoire (Fenitourci), ont apposé leur signature sur le document marquant ainsi l'opérationnalisation de la Pu-Pmeci. Donnant les motivations de la création de cette organisation, le porte-parole de ladite plateforme, Dr Diodané Elias Farakhan, a dit qu'elle vise à représenter et défendre les intérêts des Pme, d'une part et à les promouvoir d'autre part. « Nous avons créé la Plateforme sur instruction du ministre en charge des Pme. Elle regroupe les Pme des différents secteurs d'activité en vue de contribuer au développement de notre économie. A travers la Pu-Pmeci,

nous voulons parler d'une seule voix et poser nos problèmes de façon solidaire », a-t-il expliqué.

Se félicitant de la création de cette Plateforme, le président du Mouvement des petites et moyennes entreprises (Mpme), Amisshah Joseph, s'est dit convaincu que ces objectifs ne peuvent être atteints que dans la cohésion. « Nous devons aller tous ensemble dans la même direction et parler d'une seule voix », a-t-il conseillé. Invitant ses pairs à l'entente, gage de la réussite des actions que la plateforme va être amenée à poser.

EMLINE P. AMANGOUA

SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE
COPROPRIÉTÉ ET DE GÉRANCE
SICOGERE

COMMUNIQUE

En raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19) et conformément aux dispositions prises par le Gouvernement, la SICOGERE (Société Ivoirienne de Copropriété et de Gérance) porte à la connaissance de tous les souscripteurs du marché de Djorogobité que la **Cérémonie de pose de la Première pierre dudit marché initialement prévue pour la fin du mois de Mars 2020 est reportée à une date ultérieure.**

La SICOGERE s'excuse pour tous les désagréments que ce report pourrait causer.

La Direction

Fraternité-Matin

Quotidien d'informations générales
paraissant depuis le 9-12-1964

Tél: (225) 20 30 60 00
(225) 20 30 60 01
Fax: (225) 20.37.25.45

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

SANGARÉ Ibrahima Séga

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE PUBLICATION

Venance Konan
venance.konan@fratmat.info

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS DU GROUPE
RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Assi
06 12 35 11
amedeeassi@yahoo.fr
amedeeassi@fratmat.info

RÉDACTEUR EN CHEF
CHARGÉ DU SPORT

Jean - Baptiste Béhi

SECRETIRE GÉNÉRAL
DE LA RÉDACTION

Germaine Boni
05 96 78 86

SECRETIRE GÉNÉRAL -
ADJOINT DE LA RÉDACTION

Etienne Aboua
45 17 27 46

GRAND REPORTERS

Michel Koffi
Bledson Mathieu

SERVICE POLITIQUE / INTERNATIONAL

Etienne Aboua

CHEF DU SERVICE SOCIÉTÉ

Marc Yéyou

SERVICE ÉCONOMIE/ ENQUÊTES

Amédée Assi

CHEF DU SERVICE RÉGIONS

Emmanuel Kouassi

CHEF DU SERVICE SPORTS

Paul Bagnini

CHEF DU SERVICE CULTURE

Brigitte Guirathé

CHEF DU SERVICE PHOTO

Sylla Yacouba

SERVICE CORRECTION

Daoda Coulibaly

SIÈGE SOCIAL ADMINISTRATION

Rédaction-Impression - Adjamé
Boulevard du G^e De Gaulle
01 BP 1807 Abidjan 01 - RCI
Site: http://www.fratmat.info
Email: contact@fratmat.info
info@fratmat.info

DIRECTEUR
COMMERCIAL & MARKETING

N'Diaye Mamadou
20.37.06.66

PUBLICITÉ ÉTRANGÈRE HMI

25, rue Saint Didier, 75116 Paris
Tél : (225) 22 40 42 42
Fax : 01.56.90.34.30

ABONNEMENTS & ARCHIVES

Tél : (225) 20 30 60 01
Postes: 6173 - 6177

DIFFUSION

Édipresse - 09 BP 254 Abidjan 09
Tél : (225) 22 40 42 42
Fax : (225) 22 44 56 57

ÉDITEUR

SINPECI
Société Nouvelle de Presse
et d'Édition de Côte d'Ivoire
Société d'Etat au capital
de 176 millions FCFA
Dépôt légal
N°2184 du 13 mai 1987
RC 206202 - CC 5012019L

TIRAGE DU JOUR : 20 000

CORONAVIRUS (COVID-19) Mesures de prévention

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.

Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.

Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.

Bien cuire la viande et les œufs.

POUR TOUTE INFORMATION APPELÉ LE 143 ou 101

OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

Duncan offre 30 millions de vivres et non vivres

le vice-Président apporte son soutien et sa solidarité aux quatre départements de la région du Sud-Comoé.



Une vue des dons de Daniel Kablan Duncan aux populations vulnérables de la région du Sud-Comoé

Le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, affiche sa solidarité vis-à-vis des couches sociales défavorisées, de la région du Sud-Ouest, touchées par la crise sanitaire que traverse actuellement la Côte d'Ivoire. A travers, en effet, une caravane de la solidarité qui a sillonné les quatre départements de la région, il vient de leur offrir des lots de vivres et non vivres, d'une valeur de 30 millions F cfa. Il s'agit, pour les vivres, de denrées alimentaires de première nécessité : riz, tomate, pâtes alimentaires, boîtes de sardines, huile... En ce qui concerne les non-vivres, il s'agit plutôt de lots de seaux (100 litres), de papiers mouchoirs, etc.

En plus, Daniel Kablan Duncan a ajouté la somme de cinq millions F Cfa en numéraire, pour compléter les vivres et non vivres. Au cours de la cérémonie de remise officielle, dans l'enceinte de la mairie de Grand-Bassam, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé, par ailleurs, président du Conseil régional de la région du Sud-Comoé, a traduit la reconnaissance des bénéficiaires. «Je prends la parole pour dire merci au nom des quatre départements de la région, à savoir Aboisso,

Adiaké, Grand-Bassam et Tiapoum. Merci à notre cher vice-Président qui a bien fait de penser aux couches défavorisées, en ces temps si difficiles», a-t-il fait savoir. Absent, Daniel Kablan Duncan a été représenté par son directeur de cabinet adjoint, Enoh, Ephrem. Il a expliqué les raisons essentielles pour lesquelles le vice-Président de la République a choisi de faire parler son cœur, à travers ce don. « C'est en qualité de député de Grand-Bassam, et fils de la région du Sud-Comoé qu'il a tenu à participer à cet élan de solidarité», a-t-il affirmé. Il a, ensuite, ajouté que Daniel Kablan Duncan profite de cette occasion pour saluer ses frères et sœurs du Sud-Comoé et les invite à faire leurs mesures recommandées par les autorités ivoiriennes. Le représentant du vice-Président les a exhortés à faire fi de l'automédication. Il leur a demandé de se rendre à l'hôpital ou d'appeler les numéros verts, mis à la disposition de la population.

Soutien et caution

Dans son mot de bienvenue, le maire de la commune de Grand-Bassam, Jean-Louis Mould, a salué, à sa juste valeur, le geste louable du vice-Président Duncan, ainsi que l'esprit de fraternité, d'union et de solidarité qui

l'anime. Le maire a ajouté que par cet acte de solidarité, le vice-Président Duncan apporte son soutien et sa caution à l'opération «Grand-Bassam Solidarité» initiée par la mairie. Pour le maire Mould, cette initiative vise à apporter «notre solidarité aux personnes vulnérables en proie à la crise du coronavirus. «Dans notre commune, des personnes ont perdu leurs emplois du fait des mesures prises pour protéger la population contre la crise sanitaire», a-t-il indiqué, en précisant que «c'est à ces personnes que nous entendons apporter notre aide, pour les aider face à la précarité».

Après Bassam, c'est la localité d'Aboisso qui a accueilli la deuxième étape de cette caravane. Ici aussi, le représentant du vice-Président de la République a remis officiellement les lots de la localité aux responsables administratifs locaux. Il a expliqué qu'une clé de répartition a été arrêtée de commun accord avec les administrations des villes concernées. Ces différentes cérémonies se sont déroulées en présence d'élus locaux, de responsables administratifs et politiques.

MARCEL APPENAN
ENVOYÉ SPÉCIAL

Projet "École fermée, mais cahiers ouverts" Kandia Camara dévoile comment vont se dérouler les cours à distance

École fermée, mais cahiers ouverts ». C'est le projet initié par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle (Menetfp). Une initiative pilotée par le cabinet de la ministre Kandia Camara en vue d'assurer la continuité de l'école fermée à cause de la pandémie à coronavirus. Selon la ministre Kandia Camara son cabinet a décidé de l'organisation des cours à distance au bénéfice des élèves depuis le mardi 31 mars 2020. « Nous tenons à rappeler aux parents d'élèves et aux élèves que certes les écoles sont fermées, mais nos enfants ne sont pas en vacances. Aussi, afin d'accompagner les enfants qui doivent rester à la maison, et prolonger les cours à la maison, le ministère a entrepris de mettre en ligne chaque jour, des cours, dispensés par des enseignants du ministère de l'Éducation nationale, dans le cadre de la continuité pédagogique, du lundi au vendredi, pour leur permettre de réviser des notions fondamentales en mathématiques, en français, en langues (l'anglais, l'allemand, l'espagnol), l'histoire-géographie et les sciences (physique-chimie ou encore SVT...) et de poursuivre les programmes », a tenu à préciser la ministre de l'Éducation nationale. Avant d'indiquer aux élèves



et à leurs parents comment suivre ces cours : « Ces cours sont accessibles, gratuitement, en ligne, par SMS, à la télévision et à la radio », a-t-elle précisé. Elle a dévoilé le contenu de ce programme à la conférence des ministres tenue ce vendredi 3 avril 2020 au ministère de la Sécurité et de la protection sociale, au Plateau. La ministre Kandia Camara a précisé que « dans un premier temps, ces cours concernent les élèves des classes d'examen à savoir le CM2, la Troisième et la Terminale ». Et que « les autres niveaux dits classes intermédiaires seront pris en compte progressivement ». Elle a par

la suite indiqué les différents liens d'usage pour le suivi de ces cours. A savoir : En ligne, sur les sites : - www.ecole-ci.online ; - www.mafornationenligne.cpnct.ci. Sur la plateforme vidéo en ligne : - www.educ-tv.ci. Sur la page Facebook : - www.facebook.com/pg/EducationTeleVidéos. Ainsi que sur la chaîne YouTube EDUC TV. A la télévision sur RT1, RT2 et les radios (Fréquence 2 et radio Côte d'Ivoire), le calendrier des cours est établi comme suit : RT1-1 : de 15 H à 15 H 30 - RT1 - 2 : de 09 H 00 à 11 H 00 - Fréquence 2 : 15 H 00 -16 H 00 et - Radio CI : 08 H 00 -08 H 30

SERCOM

● Cigarette et alcool facteurs aggravants

Beaucoup de choses se disent à propos du Covid-19. Chacun y va de son analyse, son commentaire et son inspiration, surtout en ce qui concerne une éventuelle prévention ou le traitement de la maladie. Certains vont jusqu'à dire en boutade et parfois convaincus que les fumeurs ou encore les buveurs de Koutoukou (liqueur fra-tée Ndr) sont protégés contre la maladie. Erreur ! Prévient le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique.

Selon le directeur général de la Santé, Pr Mamadou Samba, qui a co-animé, le 3 avril, dans les locaux du ministère de la Sécurité au Plateau, la

conférence de presse quotidienne sur l'évolution de la pandémie, « la cigarette, l'alcool sont plutôt des facteurs aggravants ». Et d'ajouter : « les fumeurs font partie des personnes les plus exposées aux formes graves du Covid-19 puisque la cigarette rend fragile et réduit déjà leur capacité immunitaire ». C'est d'ailleurs pourquoi l'Oms a recommandé aux fumeurs d'arrêter de fumer durant cette période de pandémie. Et c'est la même chose pour l'alcool », a-t-il expliqué.

Concernant la question du vaccin Bcg qui défraie la chronique, le Pr Mamadou Samba a indiqué que ce n'est pas encore à l'ordre du jour dans

le plan de riposte de la Côte d'Ivoire. « La Côte d'Ivoire n'est pas en ce moment dans une dynamique de vaccin. Le comité d'experts ne s'est pas encore prononcé sur cette question », a-t-il indiqué. Le Dg de la santé a aussi rassuré que le pays dispose de moyens techniques, matériels et humains pour la prise en charge des malades, tout en invitant les populations à éviter l'automédication si elles présentent des symptômes de la maladie ou si elles pensent avoir été en contact avec un cas avéré. Mais qu'elles se tournent vers les services dédiés.

FAUSTIN EHOUMAN



CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention



POUR TOUTE INFORMATION APPELÉ LE

143 ou 101 OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1365



Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.



Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.



Éviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.



Bien cuire la viande et les œufs.

Samedi 4 -Dimanche 5 avril 2020

Fraternité-Matin

Nation

3

● D'importantes mesures qui soulagent la trésorerie des entreprises

Le 31 mars dernier, le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a annoncé un plan de soutien économique, social et humanitaire d'un coût global de 1 700 milliards de FCfa, dont une part importante est destinée au secteur privé formel et informel. Revenons sur cette importante décision du gouvernement, dans un contexte où les répercussions de la crise sanitaire due au Covid-19 sur les ressources budgétaires seront fortes. Négativement parlant.

Outre la création de fonds d'appui aux secteurs clés de l'économie d'un montant de 650 milliards de FCfa visant globalement à maintenir, à court et moyen terme, les outils de production du pays et l'emploi, de nombreuses mesures d'accompagnement immédiat ont été prises par le gouvernement. Elles visent à soulager un tant soit peu la trésorerie des entreprises. Elles couvrent une période de 3 mois, allant d'avril à juin 2020.

Réduire les tensions de trésorerie.

En effet, le gouvernement a décidé de suspendre les contrôles fiscaux (moment de stress pour les entreprises) et de différer le paiement des impôts, taxes et versements assimilés dus à l'État ainsi que des charges sociales sur cette période. Et ce, en vue de permettre aux opérateurs économiques de faire face, dans la quiétude, à l'impact que provoque, déjà, la crise sanitaire sur leur trésorerie en ce début d'année. Ce sont des mesures qui viennent à propos pour faire face à la rude épreuve qu'impose le coronavirus, notamment avec la fermeture et le ralentissement des activités des entreprises.

Dans cette même dynamique d'appui aux entreprises (grandes, Pme ou informelles) pourvoyeuses de richesses et d'emplois, le paiement des taxes forfaitaires pour les petits commerçants et artisans (notamment les maquis, les restaurants, les boîtes de nuit, les bars, les cinémas et les lieux de spectacle) a été reporté. Ce report s'étend au paiement de l'impôt sur les revenus de capitaux (Irc) par les entreprises du tourisme et de l'hôtellerie enclines à d'importantes diffi-



À la demande du gouvernement, les ports d'Abidjan et de San Pedro consentent un sursis de paiement des pénalités de magasinage. (PH. DR)

cultés liées aux mesures qui réduisent drastiquement la mobilité humaine, ici et dans le reste du monde. Pour faciliter l'approvisionnement du pays en équipements de santé, en matériels et autres intrants sanitaires nécessaires dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, l'État leur exonère tous de droits et taxes douanières. Toute chose qui va permettre à la Côte d'Ivoire de disposer de matériels sanitaires indispensables dans la lutte contre la pandémie. Pandémie dont le taux de contamination, en Côte d'Ivoire, est passé de 1 à 194 cas, entre le 11 mars et le 2 avril. Le pays se donne donc les moyens de pouvoir lutter efficacement contre l'épidémie qui fait de nombreux contaminés et des morts à travers le monde entier, avec plus d'un million de personnes contaminés dans 180 pays du monde et plus de 51 000 morts, à la mi-journée du 3 avril !

Dans sa batterie de mesures d'accompagnement, le gouvernement d'Amadou Gon Coulibaly n'a pas oublié le secteur du transport, maillon essentiel de l'économie. C'est ainsi qu'il a été consenti une baisse de 25% sur la patente transport. Ce secteur bénéficie également d'une baisse sensible du prix du carburant à la pompe, avec le litre du gasoil à 590 FCfa depuis le 1er avril (contre 610 précédemment) et celui de l'essence super sans plomb à 595 FCfa alors qu'il était à 625.

La dette intérieure continue d'être payée

Pour réduire, par ailleurs, la pression sur les entreprises

travaillant pour l'État, le gouvernement a décidé également d'annuler les pénalités de retard qui devaient frap-

per celles accusant un retard dans l'exécution des marchés et commandes publics qu'elles ont avec l'État et ses démembrements durant la période de crise.

L'on ne saurait oublier le remboursement des crédits de Tva sous un délai de deux semaines.

Globalement, les mesures annoncées par le chef du gouvernement ivoirien, sous le leadership du Président Alassane Ouattara, accordent trois mois de répit au secteur privé, moteur de la croissance et vecteur du développement, afin de se réorganiser. De pouvoir élaborer son plan de continuité d'activité.

En plus, l'État assure les opérateurs économiques de sa détermination à poursuivre le paiement de la dette intérieure, malgré la crise. En précisant, au demeurant, que priorité sera accordée notamment aux entreprises des sous-secteurs sinistrés

du fait de la crise, en privilégiant les factures inférieures à 100 millions pour atteindre le maximum d'entreprises, en particulier les Pme et les Tpe.

Pour l'import-export, deux mesures importantes sont également prises. D'une part, le sursis du paiement des pénalités de magasinage, en liaison avec les Ports autonomes d'Abidjan et de San Pedro, durant la période de la pandémie Et, d'autre part, la suspension de celles dues en cas de dépassement des délais de présence des navires.

L'on ne saurait occulter la mobilisation de 170 milliards de FCfa en vue de financer les populations les plus vulnérables dans le cadre du volet humanitaire de ce plan du gouvernement. Cela permettra d'élargir le projet « Filets sociaux » à d'autres ménages économiquement très faibles. ■

GOORE BIHUE

● Assurer la continuité des activités des Pme

Le Covid-19 aura des conséquences lourdes et certaines sur les Petites et moyennes entreprises (Pme). Elles représentent, selon des statistiques nationales, plus de 80% du tissu économique ivoirien. Le directeur général de l'Agence Côte d'Ivoire PME, Salimou Bamba, affirme que ces Pme avaient déjà des difficultés liées au financement (accès aux crédits comparativement aux grandes entreprises) et à l'accès aux marchés, quoiqu'on ait enregistré, ces dernières années, une nette amélioration. « Mais, lorsque subitement, l'environnement se dégrade comme c'est le cas avec l'épidémie du Coronavirus, leur fragilité s'emporte inévitablement », fait-il remarquer. Avant de saluer le plan annoncé par le gouvernement, le 31 mars dernier, en vue de soutenir l'économie nationale. Plan qui prévoit un fonds de soutien au secteur privé d'un montant de 250 milliards de FCfa, dont 100 milliards au moins sont destinés à renforcer l'appui aux Pme. Et qui prévoit, outre, la mise en place d'un fonds de garantie, en vue de faciliter l'accès de ces entreprises au crédit bancaire.



Salimou Bamba, Dg de l'Agence Côte d'Ivoire-Pme.

ché par les mesures de fermeture décidées par le gouvernement pour prévenir la forte propagation de l'épidémie de coronavirus dans le pays. Selon le directeur général de l'Agence Côte d'Ivoire PME, structure créée par l'État, il y a trois ans, pour encadrer et aider ce secteur à émerger durablement. « Les Pme fermées auront de grands défis à relever, à la fin de la crise sanitaire, notamment celles qui avaient atteint un seuil de rentabilité intéressant, une bonne croissance de leurs affaires,

avant que le Covid-19 stoppe brusquement leur ascension ». C'est en cela que l'action du gouvernement en faveur des Pme est salutaire.

Mais tout ne se limite pas aux seuls financement et appui de l'État. Il y a également des efforts intrinsèques portant sur le management même de l'entreprise. Il s'agit, ici, des dispositions prises préalablement par les dirigeants d'entreprises pour parer à toute éventualité, pour gérer une crise subite comme celle du Covid-19, notamment en termes de mise en place de mécanismes nécessaires pour la continuité des activités. Pour Salimou Bamba, il s'agit de Plan de continuité des activités (Pca) qui permet de travailler, et donc de maintenir l'activité dans une situation de crise. Même à minima, grâce à une réorganisation.

De façon générale, explique-t-il, un plan de continuité des activités a un rôle de prévention. Il prépare à répondre plus efficacement lorsqu'un incident ou une crise survient, en protégeant les employés, les actifs et la réputation.

« Il est donc important que ce plan dresse le contexte dans lequel l'entreprise évolue, ses forces et faiblesses, ainsi que ses activités essentielles », conseille Salimou Bamba aux responsables d'entreprise. Non sans insister sur l'identification, au sein de l'entreprise,

de responsables stratégiques et de responsables tactiques qui auront pour mission, avant la survenue d'une crise ou pendant, entre autres, une analyse des risques pour ressortir une cartographie de risques auxquels l'entreprise est exposée (avec leur probabilité), ainsi qu'une analyse d'impact sur son fonctionnement. Une telle initiative permet de prioriser et traiter les risques ayant les conséquences les plus importantes sur les activités critiques. Subséquemment, « l'identification du personnel clé et des ressources matérielles, financières et informationnelles permet, grâce à ce plan, de disposer, par anticipation de ressources essentielles pour la continuité de l'activité en cas de sinistre ». Selon un sondage réalisé auprès de certaines entreprises, indique le Dg de l'Agence, le plan de continuité des activités a permis, lorsqu'elles ont été confrontées à des sinistres, de fournir des réponses plus efficaces pendant le sinistre (42,7 %).

Certes, le gouvernement a pris d'importantes mesures d'accompagnement en faveur des entreprises pour atténuer les répercussions négatives du Covid-19, mais il leur revient également de travailler sur les plans de continuité respectifs de leurs activités. ■

GOORE BI. H

Cacao, agroforesterie, énergies renouvelables...

La Banque mondiale accorde un prêt de 118 milliards de FCfa à la Côte d'Ivoire

L'accord de financement dénommé : "Premier crédit d'appui aux réformes pour la croissance durable et inclusive", a été signé, hier, au cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Le gouvernement de Côte d'Ivoire et le Groupe de la Banque mondiale (Bm), représentés respectivement par Adama Coulibaly, ministre de l'Economie et des Finances et Coralie Gevers, directrice des opérations de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire, ont signé, hier, à Abidjan, un accord de crédit de 200 millions de dollars (environ 118 724 684 000 FCfa) de l'Association internationale de développement (Ida) à la Côte d'Ivoire.

Dénotant « Premier crédit d'appui aux réformes pour la croissance durable et inclusive », cet appui budgétaire de la Bm à la Côte d'Ivoire est un soutien aux réformes visant, d'une part, à favoriser les investissements dans le cacao, l'agroforesterie, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, dans le respect strict de l'environ-



Echange de paraphes entre le ministre Adama Coulibaly et Coralie Gevers, directrice des opérations de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire.

nement. Et d'autre part, à accélérer la mobilisation de ressources domestiques et à renforcer l'efficacité des programmes sociaux en faveur des populations les plus pauvres.

Selon Coralie Gevers, les réformes engagées par le gouvernement et soutenues par la Banque mondiale vont contribuer à la mise à échelle d'un système de traçabilité du cacao, du producteur à l'acheteur. « En réponse aux demandes de consommateurs de par le monde, ce système garantira que cette production n'est pas le fruit du travail d'enfants et respecte les nouvelles normes

forestières de la Côte d'Ivoire. Un tel système devrait encourager plus d'investissements privés et durables dans la filière cacao et amener les coopératives et les petits producteurs à obtenir un meilleur prix pour leurs fèves », a-t-elle souligné.

Le ministre de l'Economie et des Finances a rappelé que la mobilisation de cet appui est l'aboutissement de la réalisation satisfaisante de réformes dans plusieurs secteurs clés de l'économie, notamment, le secteur de la protection sociale et de la santé à travers le renforcement de l'efficacité et de la durabilité financières ; le secteur de l'environnement à travers la promotion de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et le secteur de la gestion des finances à travers le soutien au développement de l'économie numérique pour promouvoir une crois-

sance inclusive. Par ailleurs, Adama Coulibaly a invité le Groupe de la Banque mondiale ainsi que les autres partenaires techniques et financiers à accélérer la mise à disposition des appuis que le gouvernement a sollicités dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Touchée par cette pandémie, la Côte d'Ivoire a entamé des actions afin de la circonscrire. Un plan de riposte sanitaire de 95,880 milliards de FCfa, dont 25 milliards proviendront des ressources de l'Etat, a été approuvé par le Président de la République, Alassane Ouattara ■

DAVID YA

TENDANCES

ÉLECTRICITÉ - L'Export-Import Bank des États-Unis vient d'approuver une garantie de financement de prêts de 91,5 millions \$ pour faciliter l'électrification rurale au Sénégal. Ces fonds faciliteront, en effet, l'exportation de services d'ingénierie et de construction américains dans le secteur de l'électrification rurale. Cette transaction permettra d'apporter l'énergie à environ 330 000 personnes dans plus de 415 villages, tout en créant 500 emplois répartis dans 14 États aux États-Unis. Concrètement, elle apportera un appui à l'entreprise Weldy Lamont qui exporte des équipements comme les panneaux solaires vers l'Afrique. Le coût total de ce projet d'électrification a été estimé à 100 millions \$.

GUINÉE / FMI

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (Fmi) a approuvé, le 1er avril, un décaissement pour l'équivalent de 17,213 millions de droits de tirage spéciaux (Dts), soit environ 23,5 millions \$ en faveur de la Guinée. Ce nouvel appui financier marque ainsi l'achèvement de la quatrième revue du programme économique et financier appuyé par une facilité élargie de crédit (Fec) conclue entre la Guinée et le Fmi; ce qui porte le total des décaissements au titre de cet accord à 86,062 millions de Dts, soit environ 117,6 millions \$. Pour l'institution, la performance enregistrée par la Guinée dans la mise en œuvre du programme « reste globalement satisfaisante ». Toutefois, le pays connaît d'importants risques de baisse liés à la pandémie de Covid-19 ■

Exportation illicite de produits

La douane saisit 2525 litres de gels hydroalcooliques à Aboisso

Les agents des Douanes de la direction régionale d'Aboisso ont saisi, le 29 mars à 09h, 9764 pots de gels hydroalcooliques soit 2525,120 litres dissimulés dans 3 camions transportant des marchandises diverses (sacs de riz et des sables) en direction du Ghana.

Invité à produire les documents douaniers justifiant la détention et la circulation des gels, le chauffeur n'a pu les produire. Depuis la surveillance de la pandémie de la



Les agents des douanes ont empêché cette cargaison de gels hydroalcooliques de sortir illégalement du pays.

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur BAILLET Benoît Sévérin, Maire de la Commune de Guiglo, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de quinze (15) jours, allant du 25 mars 2020 au 08 avril 2020 inclus, est ouverte dans les locaux des services techniques de la Mairie de Guiglo au sujet d'une demande formulée par la Société Southland Kati Côte d'Ivoire représentée par son Directeur Général tendant à obtenir une autorisation de création et d'exploitation d'un dépôt de gaz butane de 2^{ème} classe au sein de son usine sise à Kati dans la Commune de Guiglo.

Monsieur GBOUA Nohinmandjéhi Marcellin, Chargé du Domaine aux Services Techniques, nommé Commissaire-enquêteur par décision n°006/CG/SG/ST du 17 mars 2020 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites, tous les jours et heures ouvrables, dans les locaux des Services Techniques de la Mairie de Guiglo où un registre est ouvert à cet effet.

Guiglo, le 17 mars 2020

BAILLET Benoît Sévérin

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur BAILLET Benoît Sévérin, Maire de la Commune de Guiglo a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du 08 mars 2020 au 07 avril 2020 inclus, est ouverte dans les locaux des services techniques de la Mairie de Guiglo au sujet d'une demande de lotissement d'une parcelle de terrain d'une superficie de 08 ha 98 a 79 ca sise au quartier Niela de Guiglo, appartenant à Monsieur Jacques GBELIGBEU

Cette parcelle est délimitée :
- Au Nord-est par la plantation d'hévéa de Monsieur Moussa TOURE ;
- Au Nord-Ouest par le lotissement SAHIN 1 ;
- Au Sud et au Sud-ouest par un bas-fond ;
- A l'Est par un lotissement.

Monsieur GBOUA Nohinmandjéhi Marcellin, Chargé du Domaine aux Services Techniques de la Mairie de Guiglo, nommé Commissaire-enquêteur par décision n°008/CG/SG/ST du 03 mars 2020 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites, tous les jours et heures ouvrables, dans les locaux des Services Techniques de la Mairie de Guiglo où un registre est ouvert à cet effet.

Guiglo, le 03 mars 2020

BAILLET Benoît Sévérin

maladie à Coronavirus, les gels hydroalcooliques sont devenus un produit de haute importance. Son usage est fortement conseillé comme une mesure barrière pour freiner la propagation du virus.

En vue de prévenir toute spéculation sur ce produit dont le prix a connu une forte augmentation et s'assurer que le marché national est régulièrement approvisionné, le ministère du Commerce et de l'Industrie a pris une mesure interdisant son exportation, le 24 mars 2020 ■

D. YA



République de Côte d'Ivoire



Union - Discipline - Travail

CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention



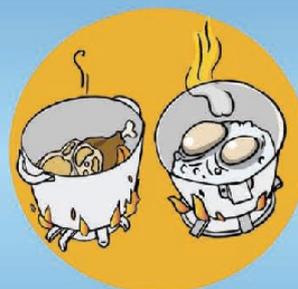
Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un gel hydro-alcoolique.



Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir pour tousser ou éternuer.



Eviter tout contact avec une personne souffrant de fièvre, rhume et toux.



Bien cuire la viande et les oeufs.



POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

143 ou 101

OU ENVOYER PAR SMS CORONAVIRUS AU 1366

